



L'ENGAGEMENT DU CANADA ENVERS L'ENFANT

Ces dernières années, le Canada a pris de nombreuses décisions en vue de ménager un avenir meilleur aux enfants. En 1990, par exemple, de concert avec l'Égypte, le Mali, le Mexique, le Pakistan et la Suède, il a coprésidé le Sommet mondial pour les enfants où les gouvernements des 71 pays participants ont dressé un plan d'action décennal visant le mieux-être de l'enfant. La Déclaration sur la survie, la protection et le développement de l'enfant et le Plan d'action qui ont suivi le Sommet décrivent les objectifs à atteindre d'ici à l'an 2000, notamment la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant, la réduction des taux de mortalité infantile et maternelle, une meilleure nutrition, l'éducation et l'alphabétisation universelles de base, l'hygiène de l'eau et du milieu, l'amélioration des méthodes de planification des naissances, et le mieux-être et la protection de la vie des enfants se trouvant dans des situations particulièrement difficiles.

Ces objectifs constituent un engagement très sérieux de la part du Canada, engagement qu'il a d'ailleurs réitéré avec plus de vigueur en décembre 1991 en ratifiant la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant pour protéger les droits sociaux, économiques, culturels, civils et politiques de l'enfant. Les engagements pris par le Canada au Sommet mondial ainsi que les obligations que lui impose la Convention relative aux droits de l'enfant, continuent à orienter l'action gouvernementale, tant internationale que nationale, concernant l'enfant et la famille.

Initiatives nationales

En 1992, le Canada a divulgué son Plan d'action pour les enfants : Grandir ensemble, un programme de longue durée qui devait guider les décisions prises par le gouvernement fédéral au nom des enfants et des familles du Canada et du monde entier. Dans ce plan, le gouvernement dévoile son intention de collaborer plus étroitement avec les organisations non gouvernementales et de trouver de nouveaux moyens d'aider les enfants. L'un des principaux éléments du Plan d'action est l'Initiative pour le développement de l'enfant, un ensemble de 33 programmes visant les enfants menacés par la pauvreté, une santé et une alimentation précaires, des problèmes de santé mentale, des problèmes de développement, un handicap ou une affection, de mauvais traitements ou la négligence. L'Initiative, qui engage cinq ministères fédéraux, insiste sur la prévention et l'intervention rapide. Les autres initiatives nationales récentes visent à renforcer la sécurité économique des enfants grâce à la modification de la loi sur l'impôt sur le revenu et aux programmes destinés à aider les communautés autochtones à assurer un bon départ à leurs enfants à l'école en favorisant l'éducation précoce et le développement.

.../2

